

## SYNDICAT MIXTE DE L'ÎLE DE LOISIRS D'ETAMPES

**Appel à manifestation d'intérêts en vue de la délivrance d'une convention d'occupation d'une parcelle du domaine public pour l'exploitation d'un restaurant sur l'Île de loisirs d'Étampes.**

### I IDENTIFICATION DE L'AUTORITÉ ATTRIBUTAIRE

Nom : Syndicat Mixte de l'île de loisirs d'Étampes  
Type de Numéro national d'identification : SIRET  
N° national d'identification : 25910037800035  
Ville : Étampes  
Code Postal : 91150

### II. IDENTIFICATION DU TITRE

Description succincte du titre : Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation commerciale d'un restaurant situé au sein de l'île de loisirs d'Étampes  
Lieu principal d'occupation : Île de loisirs d'Étampes  
Durée prévisionnelle de l'occupation : 9 ans  
Valeur estimée de la redevance minimale : 6000 € par mois

### III COMMUNICATION

Lien d'accès aux documents de la consultation : [Google-Drive AMI](#)  
Identification interne de la consultation : SMIL-2025-03  
Nom du contact : Monsieur Frédéric SERRANO - Directeur du Syndicat mixte de l'île de loisirs d'Étampes par mail : [fserrano.pro@gmail.com](mailto:fserrano.pro@gmail.com) / Tel : 06 30 40 99 89

### IV PROCÉDURE

En vertu de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, le Syndicat mixte de l'île de loisirs d'Étampes procède à une publicité préalable afin de permettre à tout candidat potentiel de formuler une offre pour l'occupation et l'exploitation du restaurant de l'île de loisirs d'Étampes.

Date et heure limites de réception des plis : **jeudi 24 avril 2025 à 12h00**

Critères d'attribution :

- La qualité du projet d'exploitation (35 points)
- Le niveau de redevance d'occupation proposé (15 points)
- Le niveau d'acceptation des conditions contractuelles d'occupation (20 points)
- L'expérience du candidat pour l'activité autorisée (15 points)
- La solidité financière du candidat (15 points)

### V INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Visite obligatoire : Non

Modalités de négociations : Article II.4.2 du règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis : **27 mars 2025**